

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 42 (1904)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Amende honorable  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200838>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Chêne, 11, Lausanne.  
Montreux, Gér've, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.  
étrANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements durent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

## NOUVEAUX ABONNÉS



Les personnes qui prendront un abonnement d'UN AN, à dater du 1<sup>er</sup> avril prochain, recevront GRATUITEMENT les numéros du trimestre courant (1<sup>er</sup> janvier au 31 mars).

### L'accent vaudois.

Fragments extraits du roman : FILLE DE PAYSAN

PAR O. TOUREL.

« Laissez-moi le temps de changer de chaussures et je suis à vous, » dit Suzanne en s'esquivant.

Elle prononçait le mot « temps » d'une façon toute particulière. A Ralligen, une de ses camarades de pension, Mlle F. (une Savoyarde civilisée), se moquait tous les jours de son accent vaudois, en débitant des discours saugrenus dans lesquels elle faisait revenir à chaque instant les mots : temps, lent, souvent, pesant, qu'elle prononçait avec une exagération ridicule : *teimps, leint, souveint, pe-seint*, aux grands éclats de rire de ses amies.

C'est du reste un exercice cher aux Genevois, du moins aux habitants de Genève, depuis le dernier des gosses morveux qui courrent les rues, jusqu'au monsieur bien, professeur ou député, en passant par toute la filière, sans oublier le commis-voyageur, chacun sait contrefaire les *Vaudooaas*.

C'est une espèce de gymnastique nationale genevoise, à laquelle tous se croient tenus de se livrer de temps en temps. Les plus acharnés sont souvent les Vaudois habitant Genève, ceux qui ont eu le « bonheur de pouvoir se débarrasser de ce sale accent », comme me disait, un jour, une demoiselle vaudoise dans un magasin de tabac.

Les Vaudois habitant Genève, qui se moquent de l'accent de leur pays, me rappellent la fable de l'âne et de la flûte, et en fait d'âne ils devraient se souvenir que le bout de l'oreille perce presque toujours.

J'ai connu un Genevois qui était obligé, pour sa santé, de vivre dans nos montagnes vaudoises. C'était un tapissier. Il fallait voir comment ce brave homme se fâchait lorsqu'on le faisait *aller*, à propos de son accent, lorsqu'il venait à la pinte communale. « Allons, Dieu-me-damne, raconte-nous voir quelque chose en Genevoù ! Eh ! tu viens y remplir ! ». On eût dit que le bonhomme était sur un gril. Il se fâchait tout rouge. Mais où il devenait grotesque, c'est lorsqu'il cherchait à causer avec l'accent vaudois, à prendre cet accent, de façon à ne plus être l'objet des plaisanteries des habitués, en un mot à se mettre à l'abri des persécutions.

Puisque nous en sommes à la question des accents, qu'il nous soit permis d'en dire encore deux mots.

« L'accent du pays de Vaud ne paraît ridicule qu'aux oreilles gâtées par l'habitude d'entendre d'autres accents plus prétentieux », a dit un jour un Français de quelque mérite.

Nos confédérés romands, qui se moquent de nous parce que nous disons le *teimps*, pour le temps, la *paticience*, pour la patience, n'ont jamais réfléchi que ce sont leurs oreilles qui les servent mal. Le Genevois a l'habitude de mal prononcer une quantité considérable de mots, ce qui fait que son langage n'est souvent qu'une espèce de jargon prétentieux. Tous les mots en *an* ou *en*, il les prononce du nez, ce qui fait quand même *an* pour lui, mais l'étranger qui l'écoute entend *on*. Question d'o-

reille, d'habitude. Le Vaudois prononce *an* en exaggerant le son de la lettre *a*, qui ne conserve plus sa pureté dans la résonance du mot, et cela paraît *ain*, surtout au Genevois, qui a l'habitude de commettre la faute contraire. Cela n'empêche pas que le Vaudois prononce *an* d'une façon *chimiquement* plus juste que le Genevois. *Ain* se rapproche davantage de la prononciation pure que *on* et frappe beaucoup moins désagréablement les oreilles d'un Français, qui lui-même parlera une langue pure et dégagée de tout accent, parisien ou autre.

Il faut dire que ce m'sieu-là est assez difficile à rencontrer, par le temps qui court. Le malheureux qui, à Paris, prononce *représentation* tout court, au lieu de *représentation*, risque de se faire expulser de son cercle. Affaire de mode.

On se moque, par exemple, de la façon dont nous prononçons les mots en *in*, *ien*, chemin, bien, destin, lien. Mais ! chers amis de Genève, n'avez-vous jamais remarqué que la prononciation vaudoise qui vous amuse tant, par sa sincérité qui lui fait accentuer un peu outre mesure la résonnance de la finale *in*, est infinitiment supérieure à la vôtre, qui vous fait dire *cheman, bian*. Ah oui ! c'est votre poutre qui est bian. Rappelez-vous bian d'une chose, c'est qu'il vaudrait peut-être mieux, dans l'intérêt de la langue française que la mappemonde *pinchât* du côté du pays de Vaud, que *de poncher* du côté de Genève.

Les fautes grossières de prononciation que nous commettons, nos compatriotes les commettent aussi. Nous disons un mot, un mo, avec le o court, au lieu de dire un *mô*. Lot doit se prononcer *lô*, tandis que dot se prononce *dote*. Nous en prononçons pourtant quelques-uns d'une manière juste, — le dos, piano, paletot (le Neuchâtelois prononce le o court dans ces mots-là, ce qui paraît grotesque). Kilo doit se prononcer *kîlo*, comme tous les mots se terminant par un o seul, ou suivi d'une consonne, d, s, t, z, etc., muette, ou plutôt qui ne doit pas se prononcer.

A propos du Neuchâtelois, chacun sait qu'on a la

préférence, à Neuchâtel, de parler le meilleur *frâçais* de toute la Suisse. On le parle même mieux qu'en France, à ce qu'il paraît. Mieux qu'en Auvergne, oui.

Il y a quelques années eut lieu à Neuchâtel une solennité littéraire, à laquelle assistaient en qualité d'invités des Français de marque, de hautes personnalités dans le monde littéraire. Un conseiller d'Etat neuchâtelois fit un superbe discours, auquel répondit, en termes excessivement flatteurs, le célèbre X., une des gloires actuelles de la littérature française. Diplomate comme un Français distingué sait l'être, et par dessus le marché malin et légèrement ironique, notre haut personnage s'était informé à Berne, la veille, chez un welsche dont nous tairons le nom, de ce qu'il pourrait bien dire de spécial aux Neuchâtelois, pour chatouiller agréablement leur amour-propre.

« Dites-leur que vous êtes stupéfai, renversé, » d'entendre parler à Neuchâtel un français aussi pur, aussi distingué. Ajoutez qu'en France la langue s'abatardit, et que Neuchâtel sera bientôt « la seule ville du monde où notre belle langue aura conservé sa pureté et sa distinction. Ce n'est pas vrai, mais dites-leur quand même, ils le croiront d'autant plus facilement qu'ils le croient déjà. »

Le discours fut applaudi avec frénésie. Le lendemain, les journaux locaux, bientôt reproduits par une bonne partie de la presse romande, donnaient le texte entier des discours prononcés, et l'accompagnaient d'une foule de commentaires d'une nature désolante.

Le Français avait touché juste. Tout le monde était flatté et chacun de se croire un petit Bossuet. Quel dommage qu'à la cérémonie personne n'ait chanté la *Grââde voix des chênes*.

Quant à nos amis de Fribourg, qui prétendent parler un français supérieur au nôtre, parce qu'ils disent quatre-vingts au lieu de huitante, nous leur répondrons que s'ils ont adopté avec tant de facilité la décision un peu arbitraire de l'Académie française, c'est qu'elle les a débarrassés à tout jamais du terrible huitante que beaucoup ont tant de peine à prononcer. Presque tous disent *huitante*. Il reste encore le terrible huit, houït, mais on l'évite autant que possible, en attendant que l'Académie, prise d'une nouvelle crise de huitophobie, le supprime à son tour.

Nous demandons humblement pardon à nos confédérés romands de remettre un peu les choses en place et de rétablir les faits.

Il nous pardonneront d'autant plus volontiers qu'ils reconnaîtront certainement que nous avons raison....

O. TOUREL.

\* \* \*  
Eh *biain*, amis de Genève, de Neuchâtel et de Fribourg, qu'on passez-vous ?

**La fille de sa mère.** — Un père tance sa fille, dont l'amour de la dépense est absolument immoderé :

— Tu es possédée de la même folie des grandeurs que ta défunte mère, tu me ruines à brève échéance.... Ah ! Pauline, Pauline, pourquoi faut-il que tu sois la fille de ta mère !

**A l'œuvre.** — Dans une auberge du Gros de Vaud, deux trimardeurs allemands, affamés, sont attablés devant un énorme plat de choucroute qu'ils détruisent à formidables fourchelées.

Après les avoir considérés un moment, un vieux paysan, seul dans un coin, grommelle d'un air indigné :

— En voilà des gaillards ; me brûle, si on ne dirait pas qu'ils rentrent du foin en tâche.

### Amende honorable.

La lettre ci-dessous est absolument authentique. Nous la tenons de la personne même à qui elle fut écrite, par une domestique dont une indélicatesse — indélicatesse plutôt inconsciente — avait motivé le renvoi.

\* \* \*

Chère madame,

Excusez-moi de mon silence, je ne puis tarder plus longtemps enfin de vous donnés de mes nouvelles qu'elles sont vraiment délicieuses comme la dernière tasse de thé que j'ai bu dans cette belle cuisine. Mille remerciements de toutes les fatigues et les peines que ma jeunesse a fait sentir. L'esprit était encore volage, maintenant je veux le gardez et le fait voir où il doit se montrer comme l'oiseau qui vient sur la fenêtre becquer les miettes. Merci, grand merci de tout cœur des bons conseils que madame m'a donné, je veux et je tiens de les suivres. Je vous prie que cette *tache* ne veut pas seulement me servir de leçon pour un jour mais pour le reste que j'aurais à vivre

sur cette terre étrangère. Dieu a bien voulu le faire voir que j'avais menti; c'était pas juste pour quant à moi cela me pesait sur l'estomac comme une pomme de terre moitié bouillie. Je pensais à ma chère maman avant de quitter la maison paternel, elle m'avait si bien recommandé qu'il ne fallait jamais tromper sa maîtresse. Lorsque je lui es appris ce malheur elle en était pour tomber de chagrin; je vous assure que j'ai reçu une sauce piquante, elle m'a répété et bien fait comprendre que c'était la première et la dernière fois.

Je vous souhaite santé et bonheur, madame. Je pense souvent à ce pauvre pied qui vous a fait souffrir. Je serais très satisfaite si le rétablissement est complet. Au plaisir. Recevez, madame, mes bonnes salutations.

### Enfantines.

**Le jeu de la petite maman.** — Ecoutez ce dialogue entre deux fillettes qui jouent à la « petite maman ». Il est absolument authentique :

— Bonjour, chère madame, comment allez-vous ?

— Ça va bien, je vous remercie; et vous-même ?

— Voilà,... voilà,... ça pourrait aller mieux. Mais, dites-moi, madame, combien avez-vous d'enfants, maintenant ?

— J'en ai un... et c'est bien suffisant, allez ! Et vous, chère madame ?

— Moi?... J'en ai eu trois l'année dernière.

— Oh!... Vous les nourrissez ?

— J'ai nourri le premier, mais mon mari n'a pas voulu que je nourrisse les deux autres.

— Alors,... qui donc les nourrit ?

— C'est leur papa.

### Le mariage de Jean-Pierre.

SAYNÉTE VAUDOISE EN UN ACTE

IV

### SCÈNE IV (*suite*).

JULIE.

Pauvre tante Rose, comme vous vous échauffez.

TANTE ROSE.

Pardine, je suis bien à la bonne. C'est sûr que le voisin Jean-Pierre ne veut pas faire la cour à Marie, lui qui a eu fréquenté sa grand'mère.

JEAN-PIERRE.

Hein, moi, comment ?

TANTE ROSE.

Faites-voi votre innocent, hein ! Comme si je me rappelais pas quand vous veniez fréquenter sous le gros poirier derrière chez nous. La Sophie et moi, on vous guignait par une borgnette. Tout de même, ça ne nous rajeunit pas, hein, Jean-Pierre ? On n'a plus quinze ans.

JULIE.

Enfin, vous me direz ce que vous voudrez, tante Rose. Toujours est-il que je serais heureuse de mourir quand ma fille aurait un mari comme le voisin Jean-Pierre.

TANTE ROSE.

Oui, et puis, qu'est-ce que tu dirais quand on leur ferait, comme ils ont fait chez nous, à un vieux qui a épousé une jeune ? Pendant huit jours, tous les garçons de la commune leur ont fait un charivari à tout caser. Le premier soir, ils sont venus avec des violons, des tambours, des cocasses, des bassinoires, de la vieille ferraille, des toupins fendus. Fallait entendre cette chette. Les deux pauvres époux n'ont pas pu fermer les yeux de toute la nuit.

JULIE.

Taisez-vous, tante Rose ; ce n'est pas possible....

TANTE ROSE.

Le lendemain, ils sont venus faire la ménagerie. Il y avait des chiens, des chats, des coqs, des moutons, des vaches, toute l'arche de Noé, quoi ! Mon père, ti possible, si vous aviez entendu ce treton, ce sabbat, ce boucan de la metzance ! Et pendant huit jours !

JULIE.

Eh bien ! ça c'est honteux ! Moi, je dis que s'il y avait des municipalités qui se respectent, on ne verrait pas ça.

TANTE ROSE.

Et, moi, je dis que c'est bien fait. Et si j'avais été le ministre qui les a mariés, j'aurais prêché sur ce texte : « Père, pardonnez-moi, car ils ne savent ce qu'ils font. »

JEAN-PIERRE (*à part*).

Oh ! alors, non ; si je dois avoir un charivari pareil, j'aime mieux dire adieu au mariage.

SCÈNE V

LES MÊMES, LOUIS, FILLES ET GARÇONS

(Entrée de Louis, suivi de garçons et filles du village.)

UNE FILLE.

Bonjour à tout le monde. Où est-il, ce beau fiancé ? Ah ! le voilà. Eh ! voisin Jean-Pierre, c'est comme ça que vous faites vos coups en cachette. Moi qui comptais sur vous. Tu sais, Marie, c'est pas joli de nous prendre le plus beau garçon du village.

UN GARÇON.

Dis-voi, Marie, te réjouis-tu pas de danser à la noce avec cette vieil escrelette ?

UN DEUXIÈME GARÇON.

C'est ça qui va être une belle noce. On fera la noce le lundi et l'enterrement le dimanche. Pour sûr, c'est l'enterrement qui sera le plus gai.

LE PREMIER GARÇON.

Et le charivari, tu l'oublies ?

DEUXIÈME FILLE.

Dites-voi, Jean-Pierre, j'ai planté mes z'haricots hier; prétez-moi vos mollets pour berclures.

PREMIER GARÇON.

Dites-voi, Jean-Pierre, racontez-nous voi ce qui se passait l'an de la misère. Vous étiez déjà grand garçon ?

DEUXIÈME FILLE.

N'est-ce pas que vous n'avez pas été au Sonderbon ? Vous étiez déjà trop vieux.

PREMIÈRE FILLE.

Est-ce pas vous qui étiez parrain de mon grand-père ?

Tous.

Oh ! le beau marié ! Regardez-voi ses oreilles : la mousse qui croît dedans ! Et ses yeux qui coulent comme ceux d'une vieille chatte. Et ses genoux gotreux.

(Tous ensemble, ils se prennent par la main et font ronde autour de Jean-Pierre en chantant) :

Y en a point comme lui, etc.

JULIE (*pendant que la tante Rose la retient*).

Marie, va-voi chercher le vieux pétairu à ton père.... Il faut que j'en étertisse un !

(La ronde s'arrête.)

JULIE.

Mon pauvre Jean-Pierre, faut pas vous émotionner ; ce n'est rien.

JEAN-PIERRE.

Comment, ce n'est rien ! Vous savez, gar-

dez-la, votre fille. J'en ai assez du mariage.

JULIE.

Hein, quoi, vous ne la voulez plus ! C'est beau, pour un homme, de dire et de se dédire.

JEAN-PIERRE.

Ah ! si vous croyez que je tiens à avoir un pareil charivari.... Quels sorciers !

JULIE.

Eh ! mon té ! je veux assez la caser, ma fille. Vous inquiétez pas. Tout de même, je vous aurais pas cru ainsi. Quand on ne sait pas ce qu'on veut, on reste chez soi. On ne va pas demander les gens en mariage. Du reste, c'est votre faute, s'ils sont venus faire ce sabbat ici.

JEAN-PIERRE.

Comment ! C'est votre faute, à vous.

JULIE.

Et moi je vous dis que c'est la vôtre. Allez vous réduire, vieux petou !

TANTE ROSE.

Allons, Julie, regardez-voi ces deux amoureux. Marie-les ; tu verras le joli ménage.

JULIE.

Jamais de la vie ! Ils n'ont pas le sou. J'aimerais mieux qu'elle reste vieille fille.

TANTE ROSE.

Si ce n'est que cela, j'arrangerai les choses. J'étais justement venue aujourd'hui te faire une proposition. Tous mes enfants sont morts.... Eh bien, ils les remplaceront, et je leur donnerai mon bien. Si tu consens à leur mariage, je fais mon testament tout de suite, et je leur donne tout ce que j'ai. Ils pourront venir s'établir chez moi en se mariant. Tu consens, n'est-ce pas ?

JULIE.

Du moment que c'est comme ça,... eh bien, allons. Et puis, ça fera bisquer ce vieux fou.

LOUIS.

Vous consentez.... Merci, merci !... Tante Rose, il faut que je vous embrasse.

UN GARÇON.

Vous consentez, Julie. Eh bien, respect pour vous ! Ça vous portera bonheur, vous verrez.

JULIE.

Voulez-vous déguerpir, à la fin, tas de canailles !... Si j'avais pas la crainte de Dieu..., et une douleur....

UN GARÇON.

Oui, oui, on s'en va. Allons, Louis, Marie, venez avec nous. On s'en va faire une coquille par le village.

(Ils sortent en se donnant la main et en chantant) :

Y en a point comme nous, etc.

SCÈNE VI

TANTE ROSE, JULIE, JEAN-PIERRE

JEAN-PIERRE (*assis à gauche, à part*).

Ouf, quel guépier ! C'est bien fait pour moi, aussi. La tante Rose avait bien raison. C'est pas quand on n'a plus de dents qu'on va aux noisettes.

JULIE (*assis à droite, à part*).

Faut-il pourtant être née pour le malheur ! Je peux pas m'ôter de l'idée cette maison. Quand je pense, qu'avec Marie, j'aurais pu être comme la maîtresse là-dedans. Et moi qui avais déjà raconté ça à madame la ministre ; ça fait que tout le village le sait. On va se moquer de moi pas mal.

JEAN-PIERRE (*à part*).

Mon pauvre Jean-Pierre, te revoilà pas mal en remblé. Tout de même, c'est triste,